

COLLOQUE DU CCERBAL 2023
BILINGUISME ET MULTILINGUISME : COMPÉTENCES TRANSVERSALES,
MOBILITÉ ET BIEN-ÊTRE
4-6 MAI 2023



TABLE RONDE

Favoriser la sécurité linguistique des francophones dans les contextes anglo-dominants du Canada

Organisatrices : Marie-Eve Bouchard, *University of British Columbia*
Catherine Levasseur, *Université d'Ottawa*
En collaboration avec le *Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB)*

Modérateur: Vincent Bédard, *Université du Québec à Montréal*

Intervenantes:

- 1) Marie-Eve Bouchard, professeure adjointe, Département d'études françaises, hispaniques et italiennes, Université de la Colombie-Britannique, et un membre du Comité de sécurité linguistique du CJFCB.
- 2) Hannah Sutherland, candidate au doctorat, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa
- 3) Isabelle Violette, professeure au Département d'études françaises, Université de Moncton
- 4) Johanne Jean-Pierre, professeure adjointe, Département de sociologie, York University
- 5) Cloé Robert et Geneviève Poitras, Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique

L'insécurité linguistique est devenue un important enjeu dans les dernières années au sein des minorités francophones au Canada. L'insécurité linguistique est le sentiment que peuvent vivre des individus lorsqu'ils.elles considèrent que la variété linguistique qu'ils.elles utilisent est inférieure, laide ou mauvaise (Meyerhoff, 2006). Ce sentiment émerge lorsque les

locuteurs.trices ou les communautés linguistiques estiment qu'il y a un écart entre leurs pratiques langagières et les formes ou variations linguistiques valorisées et légitimées (Labov, 2006; Meyerhoff, 2006; Preston, 2013). L'insécurité linguistique devient particulièrement aigüe lorsque les locuteurs.trices craignent d'être jugé.e.s ou discriminé.e.s sur la base de leurs pratiques langagières (Dewaele & Sevinc, 2017; Jean-Pierre, 2017; O'Rourke, 2011). Cette insécurité, qui s'exprime comme un sentiment d'inconfort ou d'anxiété lorsqu'on parle, peut mener à une baisse du sentiment de confiance au moment de parler une langue, voire à l'érosion de la connaissance et de la compétence dans cette langue (Bretegnier, 2020; Office of the Commissioner of Official Languages, 2021). L'insécurité linguistique a un impact sur les pratiques langagières des locuteurs.trices, qui peuvent alors décider d'utiliser une variété linguistique dominante ou de se taire (Boudreau & Dubois, 2008; Courteau, 2020).

Au Canada, l'insécurité linguistique a particulièrement été étudiée au Québec (p. ex. Beaudoin-Bégin, 2015; Remysen, 2004, 2018; White, 2019) et en contexte acadien (p. ex. Boudreau, 2020; Boudreau & Dubois, 2008; Wa-Busungu, 2018). Le corpus de recherche dans les autres communautés francophones a pris de l'ampleur dans les dernières décennies, notamment en contexte éducatif (p. ex. Bergeron, 2019; Desabrais, 2013; Jean-Pierre, 2017; Lozon, 2004). Si l'insécurité linguistique peut être renforcée à l'école (Canadian Parents for French, 2020; Courteau, 2020; Francard et al., 1993), elle peut aussi être réduite par des pratiques éducatives qui visent à favoriser la sécurité linguistique (Bergeron, 2019; Boudreau & Dubois, 2008; Cormier, 2020; Lamoureux, 2015; Lozon, 2004). La sécurité linguistique peut en effet se développer lorsque des politiques et des pratiques contribuent à un meilleur statut, à un plus grand usage et une plus grande légitimité des langues minorisées (Power et al., 2016). De nos jours, il devient nécessaire de dépasser la question de l'insécurité linguistique pour s'orienter vers les stratégies qui permettront de soutenir la sécurité linguistique.

Les objectifs de la table ronde sont de 1) explorer et identifier les facteurs qui au sentiment d'(in)sécurité linguistique, 2) générer des connaissances sur les façons de favoriser la sécurité linguistique et 3) partager des expériences issues de communautés de différentes régions canadiennes.